

Culte :

Communauté :

Numéro d'établissement :

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU / /

Membres présents :

Membres excusés :

Points de l'ordre du jour *devant faire l'objet d'une délibération spécifique* (adoption du budget, adoption du compte annuel, opération civile (mobilière ou immobilière) de plus de 30.000 EUR, une étape d'un marché public de plus de 30.000 EUR, une étape d'un marché public portant sur des travaux d'investissement ou acceptation d'une libéralité de plus de 12.500 EUR) :

1. X
2. X
3. X

Autre points de l'ordre du jour (devant uniquement faire l'objet d'un bref exposé) :

4. X
5. X
6. X

Ouverture de la séance : ...

1. Numéro de la délibération¹:

- ☐ Adoption du budget (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Adoption du compte annuel (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Opération civile (mobilière ou immobilière) de plus de 30.000 EUR (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public de plus de 30.000 EUR (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public portant sur des travaux d'investissement (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Acceptation d'une libéralité de plus de 12.500 EUR (montant calculé sur une base annuelle) (tutelle spéciale)

¹ Numéro de l'établissement/JJ.MM.AAAA/numéro. Ex. : 123/21.03.2024/0001.

☐ Autre (tutelle générale : brève description sur une liste à envoyer trimestriellement)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SEANCE DU²

Membres présents :

Membres excusés :

Objet :

Vu³ l'ordonnance organique du 10 décembre 2021 de la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues, les articles **XXX**

Vu...

Considérant que⁴

DECIDE

Article 1⁵.

Article 2.

Votes positifs : *Votes négatifs :* *Abstentions :*

Le secrétaire

Le président

Annexes

- 1.
- 2.
- 3.

² Indiquez la date de la séance.

³ Indiquez les bases légales, réglementaires et la référence aux autres actes juridiques applicables (ex. : un contrat).

⁴ Indiquez une brève motivation de la décision

⁵ Indiquez la décision prise. Ex. : « D'approuver le budget repris en annexe » ; « D'approuver le compte repris en annexe » ; « D'accepter le legs de Monsieur X de 12.501 EUR » ; « D'approuver le cahier des charges repris en annexe » ; « D'élire Monsieur X en qualité de président du conseil d'administration ».

2. Numéro de la délibération :

- ☐ Adoption du budget (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Adoption du compte annuel (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Opération civile (mobilière ou immobilière) de plus de 30.000 EUR (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public de plus de 30.000 EUR (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public portant sur des travaux d'investissement (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Acceptation d'une libéralité de plus de 12.500 EUR (montant calculé sur une base annuelle) (tutelle spéciale)
- ☐ Autre (tutelle générale : brève description sur une liste à envoyer trimestriellement)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SEANCE DU

Membres présents :

Membres excusés :

Objet :

Vu l'ordonnance organique du 10 décembre 2021 de la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues, les articles **XXX**

Vu...

Considérant que

DECIDE

Article 1.

Article 2.

Votes positifs : *Votes négatifs :* *Abstentions :*

Le secrétaire

Le président

Annexes

- 1.
 - 2.
 - 3.
-

3. Numéro de la délibération :

- ☐ Adoption du budget (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Adoption du compte annuel (et annexe) (tutelle spéciale)
- ☐ Opération civile (mobilière ou immobilière) de plus de 30.000 EUR (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public de plus de 30.000 EUR (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Une étape d'un marché public portant sur des travaux d'investissement (art. 58 et s. de l'ordonnance) (tutelle spéciale)
- ☐ Acceptation d'une libéralité de plus de 12.500 EUR (montant calculé sur une base annuelle) (tutelle spéciale)
- ☐ Autre (tutelle générale : brève description sur une liste à envoyer trimestriellement)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SEANCE DU

Membres présents :

Membres excusés :

Objet :

Vu l'ordonnance organique du 10 décembre 2021 de la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues, les articles **XXX**

Vu...

Considérant que

DECIDE

Article 1.

Article 2.

Votes positifs : *Votes négatifs :* *Abstentions :*

Le secrétaire

Le président

Annexes

- 1.**
 - 2.**
 - 3.**
-

4. Numéro de la délibération :

Bref exposé :

Le conseil d'administration approuve le projet de délibération.

Votes positifs :

Votes négatifs :

Abstentions :

5. Numéro de la délibération :

Bref exposé :

Le conseil d'administration approuve le projet de délibération.

Votes positifs :

Votes négatifs :

Abstentions :

6. Numéro de la délibération :

Bref exposé :

Le conseil d'administration approuve le projet de délibération.

Votes positifs :

Votes négatifs :

Abstentions :

7. Varias

Levée de la séance à

Le secrétaire

Le Président